



# Ville de Castillon-la-Bataille

Présentation brève et synthétique du  
Budget Primitif 2026

**- Art L1612-35-IV CGCT-**

Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

# Le cadrage du BP2026



- Chapitre « 011 – Charges de gestion courantes » s'établit à 1.182.000€ (-261.000€ par rapport au BP2025)
- Chapitre « 012 – Charges de personnel » 1.946.000€  
En diminution (-18.000€) par rapport au BP2025
- Le chapitre « 65 - Charges générales » intègre:
  - La subvention versée au CCAS ( 40.000€ )
  - Les subventions aux associations (65.000€)
  - La subvention versée pour l'ingénierie OPAH RU ORI (27.449€)

# Le cadrage du BP2026



## ■ Chapitre « 012 – Charges de personnel »

- ⇒ Deux policiers municipaux supplémentaires
  - ⇒ Un agent non remplacé au service administratif
  - ⇒ Stagiairisation d'une agent aux Services Techniques, de deux agents à l'école maternelle
  - ⇒ Remplacement d'un départ à la retraite d'une agent de la cantine
  - ⇒ Recrutement d'un MNS contractuel sur deux mois.
- 
- ⇒ Pas de revalorisation du point d'indice en 2026
- 
- ⇒ Augmentation de la cotisation employeur de la CNRACL de 3 points par an de 2025 à 2028 (+33.500€ entre 2024 et 2025; +32.000€ entre 2025 et 2026).

# Le cadrage du BP2026



## ■ Les recettes de fonctionnement

Les taux d'impositions sont stables dans le projet de budget.

=> 1.745.480€ de recettes de fiscalité directe locale.

Les redevances = 172.000€ (la plus importante: la cantine, cf aussi la mise à disposition de personnels, l'occupation du domaine public)

Les dotations: 1.341.000€ sur le chapitre «74 ».

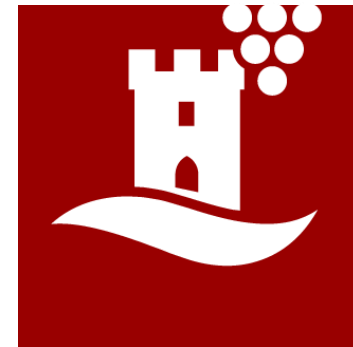
DGF = 356.000€;

DNP = 96.000€ ;

DSR 558.870€ (+55.000€ par rapport à 2025).

Parmi les autres recettes: les aides pour la cantine à 1€ (100.000€) et pour le petit déjeuner (48.000€)

# Autofinancement dans le budget 2026



## ■ Un autofinancement prévisionnel de 545.000€ est inscrit au BP2026

... une dépense de 260.000€ inscrite en investissement pour la participation versée à InCité dans le cadre du renouvellement urbain.

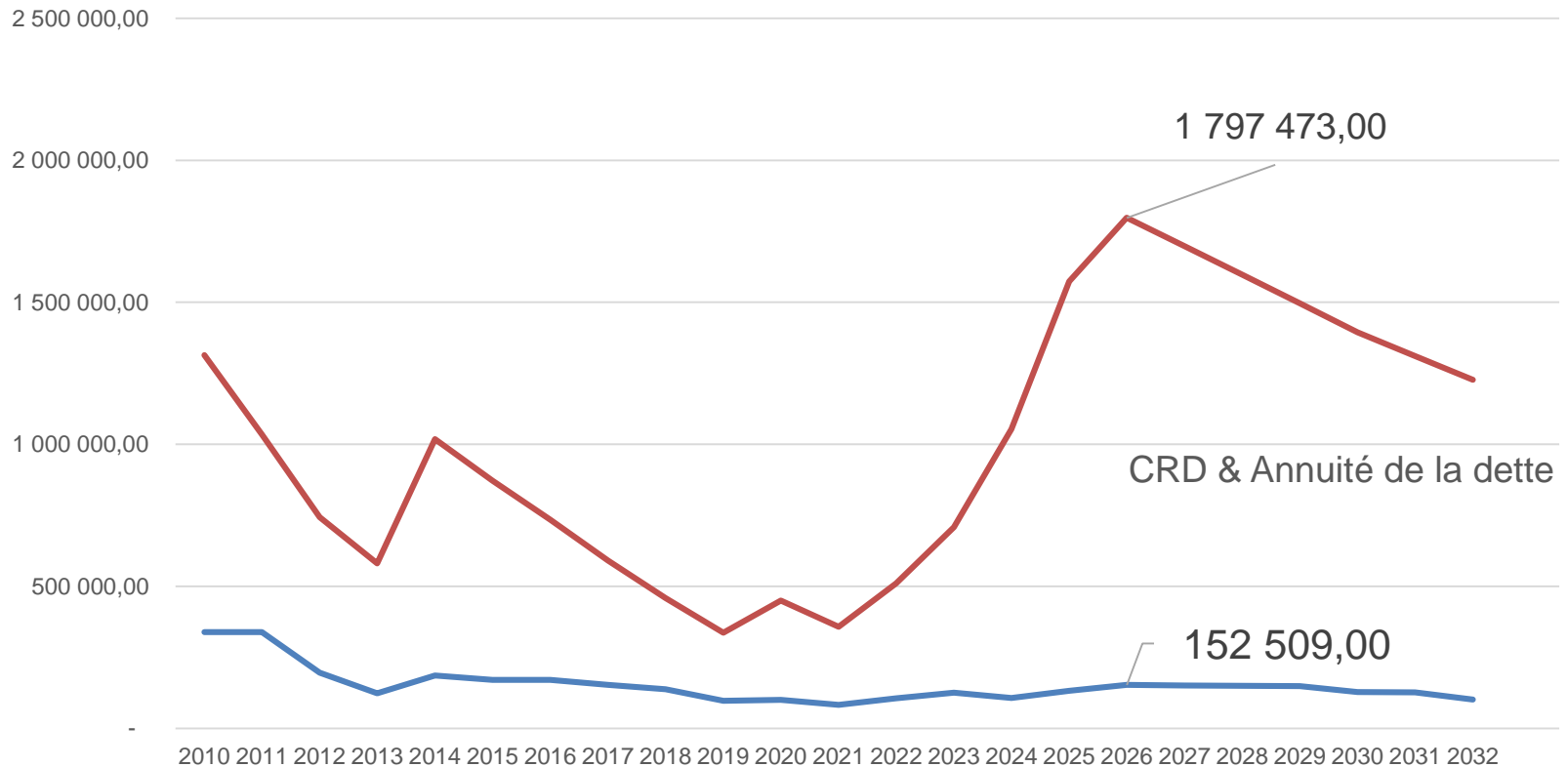
	Autofinancement PPI	résultat de fonctionnement
2021	484 552	715 958
2022	676 751	662 281
2023	655 740	719 977
2024	638 373	456 000
2025	666 697	550 260
2026	669 527	545 000
2027	650 173	
2028	630 437	
2029	612 453	
2030	591 854	

Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE  
Date de télérmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

# Contexte du BP2026



- Endettement de la commune (y compris emprunt encaissé en janvier 2026):



# Contexte du BP2026



- Capacité de remboursement de la commune:

Autofinancement au BP2026 = 511.846€ (hors amortissements)

CRD au 1 janvier 2026: 1 797 473€

Capacité de remboursement = **3,51**

# La section d'investissement du BP2026



## ■ Parmi les dépenses d'investissements du BP2026:

Un tracteur tondeuse (CTM), un robot tondeuse pour le stade; AMO orgue, réparations de bâtiments 20.000€, vidéoprotection 10.000€

Travaux « confort d'été » à l'école élémentaire 10.000€

Phase II Maison des Assos: 73.278€

Travaux de voirie (8 mai, Coubertin, Montesquieu) 301.317€

Eclairage public à LED: 177.738€

Travaux dans les gites & camping: 120.000€

Participation versée à InCité: 260.000€, subvention InCité Participation OPAH RU  
ORI: 54.911€